



Pension alimentaire non encaissée

Par **babou72000**, le **09/03/2009** à **11:41**

Bonjour,

J'ai trouvé du travail et paye donc la version alimentaire pour ma fille depuis plusieurs mois mais le père (qui en a la garde) n'encaisse pas les chèques.

Je crains qu'il ne cherche à déposer un non paiement de la pension, car je lui ai demandé plusieurs fois de me fournir un RIB pour faire des virements et de déposer les chq car accumulés cela va me poser un problème s'il pose tout (difficile de garder l'argent éternellement)

Depuis ce mois-ci je fais une copie des chèques que j'envoie mais puis-je me protéger autrement ?

Puis-je déposer l'argent sur un compte "tiers" genre caisse des dépôts et consignations ou passer par un huissier, mais je n'ai pas envie de payer des frais en supplément pour qqun qui ne veut pas encaisser mon argent ca serait un peu exagéré quand même !

Je ne peux pas me tourner vers mon avocat qui ne réponds pas "gratuitement"

J'espère donc avoir plus de chances avec vous.

Par avance, merci.

Stéphanie